



JOUR FERIE PROCHAIN PONT DE L'ASCENSION

Par **CASSYCATHY**, le **06/04/2010** à **23:00**

Bonsoir

Je suis séparée du papa, il y a eu jugement pour la garde de notre enfant qui stipule pour le mercredi : les semaines impaires du mercredi sortie des classes au jeudi matin rentrée des classes

ainsi que le week-end vendredi soir sortie des classes au lundi soir sortie des classes et la précision suivante

si LA FIN DE SEMAINE est précédée ou suivie d'un jour férié, cette journée s'ajoutera au droit d'hébergement

question : le papa (qui a déjà eu sa fille l'an dernier pour ce même pont parce que je l'ai accepté) veut sa fille encore cette année prétextant que je n'ai pas la faveur des jours fériés Je lui ai expliqué que le jeudi n'était pas un jour de garde pour lui et qu'il n'était pas accolé à son week-end (en effet le week-end suivant sera le mien)

ai-je eu raison d'imposer au papa de me ramener notre enfant le jeudi matin? mon week-end de 4 jours est déjà programmé depuis longtemps. Nous sommes en complète opposition depuis le début une vraie gueguerre.

Merci d'éclairer ma lanterne quant au jour férié derrière le mercredi quand mercredi du papa.

Merci

Bonne soirée